

entre les frais de production et le revenu peut être attribué à ce que les manuels ont une longue durée de vie utile et continue à se vendre assez longtemps après leur mise en marché initiale.

Publications commerciales. Cette catégorie a englobé 1,926 ou 65% des nouveaux titres publiés. Ce chiffre correspond à 23.3 millions d'exemplaires vendus, pour une valeur de \$44.3 millions, ou 77% des ventes totales de nouveaux titres parus au Canada; 83% de ces ventes portaient sur des livres de langue anglaise.

Les trois principales présentations matérielles ont été le livre de poche (48%), le livre relié (20%) et le livre broché de format non standardisé (31%). Le livre de poche est la forme qu'a revêtue le plus grand nombre d'œuvres parues, tandis que le livre relié répondait pour 50% du total des ventes intérieures (\$20.3 millions) du fait qu'il se détaille plus cher.

Parmi ces nouveaux titres, 45% étaient des romans, et 16% appartenait à la classe de sujets dite Généralités.

Un phénomène particulier a marqué les publications commerciales: dans cette catégorie, les exportations ont atteint une valeur d'environ \$62.7 millions et il s'est vendu trois fois plus d'exemplaires à l'étranger que sur le marché intérieur.

Livres d'intérêt documentaire. Cette catégorie comprend les ouvrages de nature professionnelle et technique, les ouvrages de recherche et les ouvrages de référence. Les 413 nouveaux titres publiés sont intervenus pour 5 millions ou 10% dans les ventes totales de livres. Les ouvrages de langue anglaise ont fait objet de la majorité des ventes (70%).

Les ouvrages de référence sont entrés en compte pour 54% des ventes, suivis de près par les ouvrages de nature professionnelle et technique (34%). Ces livres ont enregistré une moyenne de tirages vendus supérieure à celle des ouvrages de nature professionnelle et technique (2,929 copies contre 1,035). Les ouvrages de recherche formaient le plus grand nombre de titres publiés, bien que leur tirage ait été le plus faible. Pour ce qui est du contenu, 26% traitaient du droit, 14% de l'histoire et 6% de sujets d'ordre général.

Le droit d'auteur

17.4.2

Le droit d'auteur est régi par la Loi sur le droit d'auteur (SRC 1970, chap. C-30), en vigueur depuis 1924. La protection est automatique et ne requiert aucune formalité; toutefois il existe un système d'enregistrement volontaire, qui relève du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations. Au Canada, le droit d'auteur s'applique à toute œuvre originale appartenant au domaine littéraire, théâtrale, musicale ou artistique, de même qu'à tous les procédés de reproduction mécanique des sons. Sauf disposition contraire et expresse de la loi, la durée du droit d'auteur correspond à la longévité de l'auteur et se prolonge 50 ans après sa mort.

Enquête sur les habitudes de lecture

17.4.3

La lecture figurait parmi les activités que visait l'enquête sur les activités de loisir, entreprise concurrentiellement avec l'enquête de Statistique Canada sur la population active en février 1978, et d'où proviennent les données précédemment fournies dans ce chapitre au sujet des arts de la scène. Les faits saillants énoncés ci-après sont tirés des réponses d'un échantillon représentatif de Canadiens interrogés.

En général quatre Canadiens sur dix lisent des livres à peu près toutes les semaines. Sept sur dix en lisent à un moment ou l'autre de l'année. L'âge et le niveau d'instruction constituent les facteurs qui influencent le plus les habitudes de lecture. De façon générale, la proportion de Canadiens qui lisent des livres décroît avec l'âge. Dans le groupe 15-24 ans, le taux de lecture s'établit nettement au-dessus de la moyenne. Il se produit une baisse constante vers la moyenne et au-dessous de la moyenne chez les 25-44 ans, puis le taux chute rapidement chez les personnes de 55 à 70 ans et plus, pour se situer bien au-dessous de la moyenne. Dans tous les groupes d'âge, la proportion de lecteurs est plus forte chez les personnes plus instruites.

L'enquête indique que dans l'ensemble du Canada 71.9% des personnes lisent des livres à titre d'activité de loisir et que la proportion régionale va de 65.9% au Québec à